

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire
du mardi 22 octobre 2024 à 12h15, salle 4129

Présidence : Alain Cernuschi et Anne-Christine Pandazis

PV : Susanna Keller

Présent-e-s :

Teresita Alegre Makiadi, Alain Ausoni, Raphaël Baroni, Anne-Lise Delacrétaz Maggetti, Myriam Détraz, Jonathan Durandin, Yves Erard, Catherine Flütsch, Blaise Fontanellaz, Cyrille François, David Gilomen, Luc Mahieu, Bruno Maurer, Stéphanie Pahud, Noémie Rochat Nogales, Camille Vorger, Iréna Wyss, Anne-Christel Zeiter-Grau.

Étudiant-e-s : Maria Bagyan, Isabelle Birkhäuser.

Excusé-e-s :

Malika Ben Harrat, Magali Bertrand, Arnaud Buchs, Elika Malherbe, Joséphine Stebler, Marie Wüthrich.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 septembre 2024

Le PV est adopté à l'unanimité, avec remerciements à sa rédactrice.

3. Communications

1. *Conseil aux études.* Blaise Fontanellaz fonctionne depuis le 15 octobre et jusqu'au 31 décembre à un taux de 50% en tant que conseiller aux études suppléant pour l'EFLE. Il sera présent lundi et mercredi toute la journée et jeudi matin selon l'horaire de réception des étudiants suivant : lundi après-midi sur rendez-vous ; mercredi et jeudi de 10h30 à 12h30. Pour la Faculté, cette suppléance permet aussi de renforcer l'équipe des affaires étudiantes de l'EFLE durant cette période de façon à ne pas interrompre ou retarder le processus de réorganisation de l'administration de l'EFLE en cours (avec l'appui de Katja Schwab-Weis).
2. *Secrétariat des étudiant-es.* Depuis la rentrée, Ashley Bandade a pris en charge le secrétariat des étudiant-es au bureau 2094. Les horaires d'ouverture ont été modifiés comme suit : réception du lundi au mercredi de 10h30 à 12h30 et le mercredi de 14h à 16h ou sur rendez-vous ; accueil téléphonique du lundi au jeudi de 9h30 à 10h.
3. *Responsable des personnes tutrices.* Malika Ben Harrat est la responsable des personnes tutrices à l'EFLE. Elle a été nommée lors de l'AG du 22 novembre 2022 puis reconduite tacitement.
4. *Bureau Tandem.* Dans le cadre de la réorganisation de nos bureaux du 2^e étage qui aura lieu en janvier 2025, l'actuel bureau Tandem (2099) devra être libéré. D'entente avec les personnes concernées, c'est le bureau 3126 qui fonctionnera comme bureau Tandem.
> Ce sera donc le bureau d'Iréna Wyss et de Myriam Détraz. Arnaud Buchs prendra la place d'Anne Christine Pandazis.
5. *Conseil de l'Université.* Anne-Christel Zeiter a été réélue à la présidence du Conseil de l'Université.
> Anne-Christel Zeiter est chaleureusement félicitée pour cette réélection.
6. *Communication inclusive.* Une nouvelle directive de la Direction concernant la communication inclusive au sein de l'Université de Lausanne est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2024 :
→ <https://www.unil.ch/files/live/sites/central/files/textes-leg/0-aff-gen/dir0-17-communication-inclusive.pdf>.
Un guide pratique nous est proposé à l'adresse suivante :

→ https://www.unil.ch/files/live/sites/egalite/files/UNIL_Guide_CommunicationInclusive.pdf.

> Les documents officiels (règlements, directives, etc.) seront adaptés au fur et au mesure des mises à jour. Stéphanie Pahud et Anne-Christel Zeiter expliquent qu'il incombe à chacun-e d'adapter ou non ses documents, notamment ceux distribués dans les cours.

7. *Rapide présentation de statistiques d'après UNISIS* (docs déposés sur Moodle)

> Alain Cernuschi se félicite que l'effectif étudiantin de l'EFLE remonte !

4. Présentation, discussion et adoption du Plan d'études « Accès-FLE »

En préambule, Alain Cernuschi remercie les collègues qui ont travaillé sur les plans d'études [PE] Accès-FLE et Année préparatoire, en rappelant que le processus a débuté le 5 juin 2023. Nous arrivons à la fin de leur révision et ils entreront en vigueur à la rentrée A2025. Trois axes sont communs à ces deux PE : décompacter les cours de langue, introduire des examens après le 1^{er} semestre pour encourager les étudiant·es à travailler et mieux structurer les modules.

Diverses modifications de formulation sont demandées afin de rendre ce PE plus clair : elles sont apportées au document durant l'assemblée.

Le nouveau PE Accès FLE ainsi reformulé est accepté à l'unanimité.

5. Présentation, discussion et adoption du Plan d'études « Année préparatoire aux études universitaires en français »

Alain Cernuschi donne la parole à Alain Ausoni qui explique que le but est de mieux préparer nos étudiant·es aux cours dans les autres facultés et qui détaille certains changements.

Diverses modifications de formulation sont demandées afin de rendre ce PE plus clair : elles sont apportées au document durant l'assemblée.

Le nouveau PE Année préparatoire ainsi reformulé est accepté à l'unanimité.

La présidence remercie chaleureusement les personnes ayant travaillé sur ces deux PE.

6. Demande de l'AEFLE d'un local pour ses rencontres

Les deux représentantes de l'AEFLE ont fait la demande d'un cœur de section pour les étudiant·es, un endroit sympa où se réunir, échanger, se rencontrer. Un coin cosy en somme ! Maria Bagyan et Isabelle Birkhäuser soulignent aussi que cela permettrait de faire mieux connaître l'association. Anne-Christine Pandazis indique que nous pourrions aménager à cet effet un coin de la salle des professeurs, qui serait dès lors ouverte aux étudiant·es. Les affaires qui ne sont pas en libre accès pourraient être déplacées de la salle des professeurs dans le bureau de la présidence. Cette demande rejoint celle de Cyrille François qui souhaitait un lieu de rencontre pour les piqueniques littéraires de l'EFLE. Alain Ausoni pense que cet endroit devrait être réservable. Alain Cernuschi conclut que l'on peut aller de l'avant avec ce projet.

7. Divers

Cyrille François évoque la Fête de l'EFLE au semestre de printemps 2025 : elle pourrait être couplée avec une journée d'études de l'EFLE associant les étudiant·es ; il se dit prêt à accueillir toute proposition en ce sens.

Catherine Flütsch demande des nouvelles de la mise au concours des deux postes de MER2 ; Anne-Christel Zeiter, membre de la commission, signale que celle-ci ne s'est pas encore réunie mais qu'il n'est pas impossible que les leçons d'épreuve se fassent avant Noël.

La séance est levée à 14h05